

La Fédération des chambres de commerce du Québec offre maintenant deux mutuelles de prévention : un concept unique!

Pour ses membres et ceux des chambres locales, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) offre aux entreprises la possibilité d'adhérer à deux mutuelles de prévention, en partenariat avec **Medial Conseil Santé Sécurité inc.** et **Fasken Martineau**.

Une première mutuelle permettra à l'employeur d'implanter un programme de prévention et de gérer les réclamations résultant des lésions professionnelles. Les efforts déployés permettront une réduction des coûts des lésions et du taux de cotisation.

La seconde mutuelle, *Chambre en santé*, s'adresse aux employeurs qui désirent implanter la nouvelle norme mondiale traitant du mieux-être au travail «Entreprise en santé». Les avantages concrets de la mutuelle **Chambre en santé** :

- Faire partie des entreprises qui ont à cœur le mieux-être de leurs employé(e)s
- Rehausser la réputation de l'entreprise auprès de ses clients et améliorer l'image de l'entreprise afin de favoriser l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre qualifiée
- Prévenir les lésions professionnelles et diminuer le taux d'absentéisme
- Instaurer des pratiques d'amélioration continue et ainsi augmenter de manière importante la productivité de l'entreprise.

Des solutions concrètes pour vos besoins en santé et sécurité au travail sont offertes dès maintenant. Pour plus d'information concernant ces deux nouvelles mutuelles de prévention offertes par la FCCQ :

Medial Conseil Santé Sécurité inc.
Québec : 418-682-9909
Montréal : 514-284-1010
Ailleurs au Québec : 1-888-722-6939
info@medial.ca



Fédération des chambres
de commerce du Québec

fccq



MEDIAL
CONSEIL SANTÉ SÉCURITÉ

